

1 août 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'assurance des professionnels de santé, à Paris le 1er août 2006.

Cette question de l'assurance des professionnels de santé est un enjeu essentiel. Pour la sécurité des patients, bien sûr. Mais aussi pour l'avenir de notre système de santé.

Nous ne pouvons pas accepter que de jeunes médecins se détournent de certaines spécialités indispensables comme la chirurgie, l'anesthésie ou l'obstétrique. Ni que des médecins en activité aient du mal à exercer dans de bonnes conditions parce que leurs primes d'assurance sont trop élevées.

Je souhaite que le ministre de la Santé trouve rapidement une solution pérenne à ce problème. Et cela en concertation avec les professionnels de santé et les assureurs.